

❖ **Quelles sont les questions auxquelles il faut répondre pour organiser un projet ?**

- Quels sont les objectifs du projet ?
- Est-il composé de plusieurs actions ?
- A quels besoins ce projet répond-il ?
- Comment ces besoins ont-ils été identifiés ?
- Qui va bénéficier de ce projet ?
- Comment vont se dérouler les actions ?
- Quels sont les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la mise en oeuvre de ce projet ou de ces actions ?
- Quand le projet doit-il débuter et pour quelle période ?
- Quels seront les indicateurs d'évaluation et de réussite du projet ?
- Quels sont le budget global du projet et le budget de chaque action ?

❖ **Comment construire un projet ?**

La construction du projet associatif peut se réaliser en 6 étapes :

1. Mobiliser le plus grand nombre de personnes (en interne et/ou en externe) et sensibiliser à l'intérêt d'un projet associatif co-construit et partagé.
2. Réaliser un état des lieux de la situation pour bien appréhender la situation de l'association dans son environnement : ses points forts, ses points faibles et ses marges de progression.
3. Définir les grandes orientations, les objectifs et les actions à mettre en oeuvre en conservant une cohérence au regard de la finalité de l'association.
4. Préparer et planifier les tâches à réaliser par chacun des membres.
5. Exécuter et contrôler l'avancé des différentes tâches à réaliser : pour cela plusieurs outils peuvent être utilisés (tableau de bord, outil de pilotage financier, retro-planning, organigramme...).
6. Evaluer son action au regard des objectifs définis et rendre compte du travail accompli à ses adhérents et partenaires.